

Horlogerie

J.-D. Nicole et L. Reymond ont longuement dépeint les premiers pas et les avatars de notre industrie dominante. En 1895, Marcel Piguet lui vouait une brochure singulièrement évocatrice (*Histoire de l'Horlogerie à la Vallée de Joux*, chez J. Dupuis, imprimeur, le Sentier). Les pages qui suivent s'en tiennent donc aux grandes lignes, tout en y ajoutant maints détails typiques inédits.

Commençons par dire quelques mots de la *grosse horlogerie*. La construction d'horloges monumentales et de chambre précéda, on ne sait de combien d'années, celle des oignons et montres de poche, tant au Lieu qu'au Chenit. Nous savons par J.-D. Nicole (p. 414) que les frères *Moyse* et *Isaac Golay* posèrent en 1737 au clocher du nouveau temple du Sentier une horloge de leur fabrication. L'horloge de l'arsenal de Morges (millésime 1764 ou 74) serait, selon des souvenirs familiaux, sortie de la main des mêmes frères Golay. Les verbaux du Lieu nous apprennent que Pierre Guignard, qui résidait à Saint-Théodul, fabriqua de ses mains, en 1675, une horloge pour la grande église, en remplacement du vieux sablier.

La vieille horloge du père de Benjamin Golay fut estimée, lors d'un partage en 1745, à 75 fl. Les Golay touchaient 95 fl. de leurs horloges à réveille-matin, sonnantes les heures et les minutes (les demi-heures sur un timbre différent de celui des heures) ; se remontant tous les huit jours ; pourvues du cabinet ou de la caisse ; livrables trois mois après commande. Telles furent les conditions posées par le secrétaire Benjamin Golay lors de son accord avec Isaac Golay, le 24 février 1746.

L'entrée en scène de l'horlogerie fine n'arrêta pas les fabricants de grosse horlogerie. Par la suite, au début du siècle suivant surtout, Morbier se chargea de fournir mécanismes et cabinets. Les jeunes gens à marier dans l'année partaient, selon une tradition familiale, ensemble à travers le Risoud, rapportant chacun les rouages dans un sac, la longue caisse en équilibre sur l'épaule.

Passons maintenant à l'*horlogerie fine* et à ses *pionniers*. La fabrication de montres de poche a-t-elle commencé à la Vallée quelques années plus tôt qu'on ne l'admettait communément ? Un poste des comptes du Lieu nous incite à l'avancer. En 1736 déjà, un certain *Isaac Nicoulaz* y exerçait ses talents de *maître orelogeur*.

Passons maintenant en revue les maîtres horlogers dont le nom est parvenu à notre connaissance (la plupart sont cités par J.-D. Nicole et Marcel Piguet).

Samuel-Olivier Meylan (voir A. Piguet : *A propos de S.-O. Meylan, Feuille d'Avis de la Vallée*, 16 mars 1939) entra en apprentissage à Rolle en 1740, puis s'établit au Chenit deux ans plus tard. Les tracasseries de la maîtrise le forcèrent à déguerpir pour se perfectionner dans le comté de Neuchâtel. Une fois le chef-d'œuvre réglementaire présenté devant la maîtrise de Moudon, Meylan rentra au pays de ses pères. Il n'y fit toutefois pas long feu. Nous le voyons fixé à Morges dès 1751.

Isaac et *David Golay* sont cités en 1746 et 1747 ; *Pierre-Henry Golay* est apprenti en 1742 ; *Joseph* et *Benjamin Guignard* sont surchargés d'apprentis en 1749 ; *Abraham-Samuel Meylan*, 1750 ; *Moïse Golay*, 1751 ; *Joseph Golay*, 1753 et 1758 ; *David Rochat*, 1756 ; *Charlot Meylan*, *Pierre Meylan* (maître horloger au Sentier), 1758 ; *Jaques Meylan*, 1760 ; *Joseph Piguet*, *Abraham-Isaac Piguet*, *Jaques Rochat* et *Pierre Golay*, 1761 ; *Timothée Golay*, 1766 (auteur en 1780 d'une horloge marchant une année).

Contentons-nous de cette première escouade de maîtres horlogers et d'horlogers (la possession de la maîtrise n'est pas établie pour eux tous) et mentionnons deux *avenaires* (Vaudois non communiens du Chenit) ayant reçu l'autorisation d'exercer chez nous le métier d'horloger. Ce sont *François Glardon*, de Vallorbe, fixé au Chenit, où il prit femme en 1766, et *Massy*, mentionné en 1780 à l'Orient de l'Orbe.

D'autre part, un certain nombre de bourgeois du Chenit s'en furent s'établir comme horlogers *hors des limites du territoire communal* ; ainsi le prénommé *S.-O. Meylan* à Morges, 1751 ; *Pierre Meylan* à ..., 1770 ; *Jean-Etienne Nicole* à Saint-Cergue, 1767. La crise consécutive à la Révolution française poussa une équipe d'horlogers du Haut à gagner la ville de Calvin pour y chercher occupation en 1793. Mais l'émigration avait déjà commencé plus tôt. On trouve une dizaine de Combiens à la fabrique d'Yverdon en 1784 (selon L. Reymond, p. 130). Il s'en trouvait (selon les notes de Fallet sur nos horlogers émigrés) à Schaffhouse, à Constance et au Pays de Bade en 1782 déjà.

Mais, sur ces deux derniers points, les preuves documentaires font défaut. Il en est de même de la carrière d'Elizée Piguet (frère de Jaques-David) à Paris ; d'un Reymond, du Solliat, horloger du roi à Versailles.

Marchands horlogers et établissemens. — Comme en lapidairerie, des marchands horlogers vinrent servir d'intermédiaires entre les maîtres horlogers et les grands placiers de Genève. Il nous faut

cependant attendre une vingtaine d'années avant de rencontrer documentairement des noms : *Daniel Piguet*, marchand horloger au Bas-du-Chenit, en 1766, et *Jaques Rochat*, au Brassus, en 1768. A la même époque, deux Combiens avaient établi leur comptoir hors des limites du Haut-Vallon : *J.-F. Le Coultre* à Saint-Cergue, 1767, et *David Rochat*, à Rolle, 1768.

Selon Marcel Piguet, des Golay du Bas-du-Chenit auraient tenté d'aller vendre leur marchandise en Italie et aux Balkans. En Italie déjà, ils auraient été dépouillés de leurs précieux bagages et seraient ensuite rentrés au pays. Par ailleurs, Georges-Louis Piguet, marchand horloger et pierriste à Paris, aurait eu pour cliente la reine Marie-Antoinette elle-même. Nos ancêtres fréquentaient-ils les foires de Paris, Lyon, Beaucaire et Bordeaux, c'est bien probable.

Apprentissage. — Un article draconien du règlement des maîtrises prescrivait un apprentissage de cinq années, suivies de trois autres de compagnonnage, avant que le candidat fût autorisé à présenter le chef-d'œuvre assurant le titre de maître horloger. Dès 1751, après de longues démarches, le terme de l'apprentissage se vit réduit à trois ans, pour ce qui concernait les horlogers du Chenit du moins (Nicole, pp. 424, 426, 430 ; Marcel Piguet, pp. 22-23 ; L. Reymond, p. 139).

Quant au prix payé au maître par l'apprenti au XVIII^e siècle, nous sommes mal renseignés. Dans la première moitié du suivant, le patron touchait 1 fr. par jour de l'apprenti, si non nourri.

On pouvait faire un apprentissage d'horlogerie partiel (limage, blancs, remontage, cadrature et finissage) ou total. Le patron se chargeait de la formation et de l'entretien de l'apprenti ; le travail effectué par ce dernier lui appartenait.

Maîtrises. — On ne saurait ici que résumer ce qu'ont dit à ce sujet le juge Nicole (pp. 97 et suivantes), Lucien Reymond (pp. 128-129) et Marcel Piguet (pp. 22-27). Ces associations, créées sous l'égide du gouvernement, veillaient à la formation d'ouvriers connaissant à fond leur métier. Mais elles ne tardèrent guère à devenir tyrannique. Les premiers horlogers du Chenit entrèrent en conflit avec la maîtrise de Rolle. Berne fit sagement des concessions aux montagnards isolés, tant en 1749 qu'en 1756 où une maîtrise spéciale pour la Vallée vit le jour. Mais la majorité des maîtres du Pays de Vaud finit par considérer les maîtrises comme une entrave au développement normal de l'horlogerie. L'Etat finit par consentir à la suppression totale de la maîtrise horlogère en 1776.

Quelques postes des verbaux et des comptes se rapportent à la maîtrise, sans nous apprendre grand-chose. En 1769 est mentionnée la décision de dresser un mémoire général selon les idées de chaque commune et de demander une modification du *Code de maîtrise*. En 1771, Vallorbe insiste sur la suppression de la maîtrise, et nous trouvons enfin en 1776 mention de l'approbation générale du projet de suppression. Nous apprenons par le livre de raison de Benjamin Golay que la maîtrise des horlogers percevait de ses membres 1 fl. 6 s. de cotisation en 1762.

Rappelons, à la suite de nos anciens historiens, que pierristes et horlogers, un moment sorte d'aristocratie locale, paraissaient à leurs assemblées *l'épée au côté* et disposaient dans les auberges d'un *tonneau du meilleur* à eux exclusivement réservé.

Procédés de fabrication. — La production de montres simples, dites à *roues de rencontre*, fut d'abord seule à entrer en ligne de compte. Marcel Piguet l'a décrite en termes fort clairs à la page 34 de son traité.

Délicat surtout le taillage des dents de rouage, qui, à l'origine, se faisait à la main. Un instrument vint assurer à ce travail une exactitude suffisante : le *fendeur de roues*. Sans doute correspondait-il au futur *rabot à dentures* décrit par M. Piguet (p. 37). Ce précieux auxiliaire fut cédé le 22 juillet 1750 par l'horloger Samuel Meylan à Benjamin Golay au prix de 55 fl. Il fallut y ajouter une plaque neuve. A ce prix modeste, il ne pouvait s'agir que d'un ancêtre rudimentaire du fameux rabot fabriqué à Copenhague, estimé à 2500 fr. En dix ans, Benjamin Golay, qui venait de passer sept mois à Vandœuvres (Genève) pour y apprendre le métier, fendit pour 224 fl. 9 s. 6 d. de roues, sans compter les siennes.

Les complications ne tardèrent pas à se faire jour, dans les chefs-d'œuvre tout d'abord. Le *Cours d'échappements*, de C. Pellaton (1924), nous apprend que l'échappement à verge fut inventé par l'Anglais Clement en 1670, l'échappement à ancre par le Dr Hooke, l'échappement à cylindre par Graham, vers 1720. Les rubis furent utilisés par Fatio vers l'an 1700.

On distinguait vers 1760 les *montres à l'anglaise* de celles à *la française*. Les premières étaient à *levée couverte*, les dernières à *levée découverte*. Rares sont les montres signalées par les inventaires. En 1760, une montre à la française, boîte de laiton, valant 10 écus petits, soit 50 fl. ; une autre (date incertaine) à boîte d'argent d'une valeur de 100 fl. ; une montre à l'anglaise, à double boîte d'argent, dite à savonnette, est engagée par le chirurgien Golay pour 4 écus blancs (30 fl.).

Les *cadratures* à quart, à sonnerie, nous sont signalées en 1753 par une lettre de S.-O. Meylan, qui cherche à attirer, à Morges, par des conditions avantageuses, certain cadraturier veveysan, réfugié à Carouge (pour affaire de mœurs). A la Vallée, les pièces consultées signalent un cadraturier vers 1770 seulement, Pierre Meylan (qui demandait des secours à la bourse des pauvres). Moÿse Rochat nous est signalé en 1782.

L'*outillage* alla peu à peu se perfectionnant. L'apprenti se confectionnait à la longue un assortiment d'outils rudimentaires. On peut supposer, à défaut de preuves, que les limes, le laiton et l'étain se procuraient à Genève. Les étaux, d'abord en bois, à mâchoires de fer (selon les inventaires du milieu du siècle) se perfectionnèrent. Le forgeron Joseph Meylan, des Moulins, parvint à confectionner d'excellents étaux de fer pour horloger au prix de 22 fl. 6 s. (livre de raison Golay, 1751). Ses cisailles coûtaient 6 fl.

Le seul horloger décédé au temps des inventaires pris par B. Golay, Jaques Meylan, eut ses outils mentionnés en vrac, sans indication de prix. Mais j'ai eu la chance de mettre la main sur *l'inventaire des outils d'horloger* de mon quintisaïeul Pierre Aubert. Pierre Aubert servit pendant cinq ans les Provinces-Unies. Il se procura sans doute son outillage peu après son retour au pays, soit vers le milieu du siècle. Au moment de la prise d'inventaire par ses fils (16 juillet 1798), Pierre Aubert était presque octogénaire. Il s'agit donc probablement en majeure partie de vieux outils. Voici ce qu'on peut déchiffrer de cette pièce abîmée par l'humidité :

« Enclume avec les deux marteaux, 14 fl. - étau et tour, 37 fl. 6 s. - dozier avec lame (?), 4 fl. - outil à planter, 15 fl. - tenailles à vis, 4 fl. - 2 paires tenailles à boucles et une à couper, 10 fl. - un compas, 4 fl. 6 s. - 2 petits marteaux et un tranchant, 1 fl. 6 s. - 2 morceaux de pierre à huile, 2 fl. - un outil à marquer la chaussée, 2 fl. 6 s. - 2 calibres à pignons et ..., 3 fl. - 3 forets à mayure, 1 fl. 5 s. - 2 limes à ..., 3 fl. - un outil à tenir les ..., 2 fl. 3 s. - un vieux ... chiffre, des brucelles (?), 1 fl. - 2 bouts de filière, poinçon, outil aux faces des pignons, outil à border, 5 fl. - burin à crochet et outil à trous, 1 fl. 6 s. - acier rond et carré, branche à vis et pilier, 1 fl. 3 s. - fer à adoucir, écalissoir de l'acier et ..., un outil à contrepercer, 1 fl. 6 s. - 3 limes communes, 9 s. - vieux argent, 3 s. - un microscope et un vieux, 1 fl. 9 s. - deux vergettes, 7 s. 6 d. - laiton et rognures acier fondu, 2 fl. 3 s. - acier fondu, 3 fl. - 2 1/2 douzaines manches à cire, 8 fl. 6 s. - un chalumeau, 1 fl. - 5 limes de *Vallotton*, 6 fl. 3 s. - 8 mauvaises limes à ..., 1 fl. -

lime fine et écalissoir anglais, 3 fl. 3 s. - lime commune, tournevis, écalissoir, 2 fl. 7 s. 6 d. - lime mains, calotte de bois blanc (?), 7 fl. 6 s. - commode noyer à 19 tiroirs, 15 fl. - un chandelier d'horloger, 6 fl. 3 s. - un mouvement commencé, 3 fl. - 2 grandes roues, 1 fl. 9 s. - 2 barillo (barillet ?), 1 fl. 3 s. »

Le tour (à pied ?) était donc en usage en ce temps-là ; un certain Vallotton, de Vallorbe, fournissait déjà des limes pour les horlogers ; l'Angleterre fournissait des limes fines et des équarisseurs ; telles sont quelques conclusions intéressantes que nous pouvons, entre autres, tirer de cet inventaire.

Les *petits ateliers* apparurent pendant le dernier quart du siècle, notamment ceux d'Abel Piguet, d'Abel Golay et de Charles-Auguste Piguet (M. Piguet, p. 20).

En 1773 apparut la *première association d'horlogers* : celle des frères Rochat, au Brassus. Les *grands établisseurs* du siècle suivant poursuivirent et développèrent le mouvement.

Nous aimerions terminer ce sous-chapitre sur l'horlogerie en rappelant (*Feuille d'Avis de la Vallée* du 16 mars 1939) que M. Marius Fallet, du Locle, se proposait de publier dans la R. H. V. des détails sur les *horlogers émigrés* du Haut-Vallon à Genève, Berne, Neuchâtel et ailleurs. Qu'est-il advenu des cartons Fallet ?

Auguste Piguet, La commune du Chenit au XVIIIe siècle, Le Sentier, 1971.